

■ **A-plast S.à.r.l.**, à Vernay, Montbrelloz, Pra d'Autavaux, c/o Pascal Egger, CH-217-3538122-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 19.06.2007. But: fabrication de toute menuiserie ainsi que tout ce qui se rapporte au bâtiment et à l'import-export. Capital social: CHF 20'000.–, entièrement libéré. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 19.06.2007, Pascal Egger et Granit Ramqaj font apport à la société de divers outillages, d'un bus Ford Transit, année 1992 et d'un bus Renault Master T 35, année 1999, pour un montant de CHF 26'400.–, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.– à la libération du capital social. Le solde de CHF 6'400.– correspond à une créance en faveur des apporteurs. Associés: Egger Pascal, d'Alterswil, à Montbrelloz, avec une part de CHF 10'000.–, Ramqaj Granit, du Monténégro, à Payerne, avec une part de CHF 10'000.–. Gérants: les associés Egger Pascal et Ramqaj Granit, tous deux avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 2716 du 22.06.2007
(03997294 / CH-217.3.538.122-8)